Envoyé en préfecture le 19/02/2026
Reçu en préfecture le 19/02/2026
Publié le
ID : 022-212202949-20260213-2026_02_08-DE

SAINT-GILLES-PLIGEAUX

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-GILLES-PLIGEAUX

Séance du **vendredi 13 février 2026**
20 heures 00 minutes

PRESENTS : Gildas GUYADER, Jacques TROËL, Jean-Philippe SEGUIN, Emmanuelle MARESCA, Maxime LE LEPVRIER, Catherine LE PROVOST, Claudine CAUMONT, Laurence GUEGAN, Kévin LE COËNT

ABSENTS EXCUSES : Katy COSQUER

Secrétaire de séance : Catherine LE PROVOST

Date de la convocation : 05 février 2026

2026-02-08 : Approbation devis auto-laveuse pour la salle des fêtes

Monsieur le Maire soulève le problème de la difficulté du nettoyage du carrelage à la salle des fêtes et à l'auvent notamment.
Il propose l'achat d'une auto-laveuse : l'entreprises PLG de Pont-Saint-Martin (44) a été sollicitée et a proposé un devis pour la somme de 3800.00 € HT soit 4 560.00 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **DECIDE de valider le devis de l'entreprise de Pont-Saint-Martin (44) pour la somme de 3800.00 € HT soit 4 560.00 € TTC sous réserve du résultat de la démonstration de la machine qui aura lieu dans les prochaines semaines**
- **AUTORISE M. Le Maire à signer le devis et tout document relatif à cette opération**

Fait et délibéré en Mairie, les Jour, Mois et An Susdits.

Le Maire
Gildas GUYADER